

DÉPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 19.030

L'An Deux Mille Dix-Neuf, le 28 février, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 22 février 2019

DATE D'AFFICHAGE

Le 22 février 2019

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, M. Jean-Paul CLECH, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Marie-Noëlle PELTIER, M. Gérard FILOCHE, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Nelly SERRE, Mme Dominique BERGEROT, M. Daniel COASSIN, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON, M. Didier BESSON, Mme Annie CHABANEAU, M. René-Luc CHABASSE, Mme Marie-José DOUMECQ, M. Julien DURESSAY, Mme Dominique GACHET, Mme Thérèse GORDON'S, M. Bruno JARROIR, Mme Régine JOLY, M. Gérard JOUY, M. Gilbert LOUX, M. Denis MOALLIC, Dominique PARSIGNEAU, M. Didier QUENTIN, M. Thierry ROGISTER, Mme Eva ROY, conseillers municipaux

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS : M. Yannick PAVON représenté par M. Philippe CAU
Mme COUDIGNAC représentée par Mme CIRAUD-LANOUE
M. Jean-Michel DENIS représenté par Mme Annie CHABANEAU

ÉTAIENT ABSENTS-EXCUSÉS : Mme Nancy LEFÈBVRE, M. Pierre PAPEIX, Mme Marie-Claire SEURAT

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 27

Nombre de votants : 30

M. Julien DURESSAY a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET : PERSONNEL TERRITORIAL : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA VILLE ANNEXÉ AU BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2018.

RAPPORTEUR : M. CLECH

VOTE : UNANIMITÉ

Il est proposé de compléter comme suit le tableau des effectifs de la ville annexé au budget primitif de l'exercice 2018, afin d'ouvrir les postes pour les avancements de grade suite à la commission administrative paritaire du 6 décembre 2018.

GRADES	CATÉGORIE	POSTES À OUVRIR
<u>Filière Administrative</u>		
Attaché Principal	A	1
Adjoint Administratif Principal 1° classe	C	1
<u>Filière Technique</u>		
Adjoint Technique Principal de 1° classe	C	1
<u>Police Municipale</u>		
Chef de Service de Police Municipale Principal 2° classe	B	1
<u>Filière Animation</u>		
Animateur Principal de 1° classe	B	1

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du rapporteur,
- APRÈS en avoir délibéré,

DÉCIDE

- de compléter le tableau des effectifs de la ville annexé au budget primitif de l'exercice 2018 comme suit :

GRADES	CATÉGORIE	POSTES À OUVRIR
<u>Filière Administrative</u>		
Attaché Principal	A	1
Adjoint Administratif Principal 1° classe	C	1
<u>Filière Technique</u>		
Adjoint Technique Principal de 1° classe	C	1
<u>Police Municipale</u>		
Chef de Service de Police Municipale Principal 2° classe	B	1
<u>Filière Animation</u>		
Animateur Principal de 1° classe	B	1

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 01 mars 2019

Pour le Maire,
Et par délégation,
Le Premier Adjoint,
Jean-Paul CLECH